

## Carroyage

En continuité avec les précédents atlas, la maille de prospection est basée sur le découpage des cartes IGN. La maille choisie est délimitée par les lignes noires qui coupent les cartes au 1/25 000 et qui correspondent à une matérialisation des latitudes et longitudes exprimées en dixième de grade.

Exemple : la carte 1928 Ouest compte 4 mailles notées NO, NE, SO et SE. La maille incluant la ville de Montmorillon est comprise entre 51,5 et 51,6 grade de latitude Nord et 1,7 et 1,6 gr de longitude Ouest, et sera désignée : 1928 O NE (1928 O pour la carte 1928 Ouest et NE pour le cadran Nord-Est).



Attention aux cartes de Coulombiers, Poitiers et Chauvigny dont les découpages ont changé, gardez bien les secteurs d'origine facilement repérables par les lignes noires des dixièmes de grade.

La carte appelée « Carte des mailles de prospection » en pages intérieures vous aidera à retrouver les bonnes indications de maille.

Pour chaque maille, un **coordinateur de carte** assurera la collecte des données et l'animation des autres observateurs. Ils veilleront à l'avancée de la prospection de leur maille et centraliseront l'information qui la concerne.

## Les Outils

### Le vade-mecum

Littéralement « guide, manuel que l'on garde avec soi pour le consulter ». Les 4 associations ornithologiques de Poitou-Charentes travaillent en commun à l'écriture de cet ouvrage mis en oeuvre par le GODS, dans le cadre de la coordination régionale de Poitou-Charentes. Il ne remplace pas votre guide d'identification, mais vous apporte un complément sur les techniques de prospection, les périodes de recherche, les précautions à observer, les erreurs à éviter. Cet ouvrage sera mis à votre disposition fin mars prochain.

### La fiche d'observation

Elle est très importante : elle fait le lien entre vous et la LPO. Elle permettra de saisir dans la base ornitho vos données et par la suite de créer les cartes de l'atlas. La carte prospectée doit être obligatoirement renseignée comme suit : exemple pour une observation

faite à Montmorillon 1928 O NE.

Sur cette fiche sont également notés les critères permettant de qualifier la nidification en possible, probable ou certaine.

### La fiche de synthèse

Elle est jointe à ce dossier, y figurent notamment les espèces ou des recherches particulières sont demandées (espèces notées sur fond gris).

### La fiche de bénévolat

Il est très important que vous notiez le nombre d'heures de prospection effectuées et les kilomètres parcourus (fiche bénévolat ci-jointe) afin d'évaluer la pression de prospection par carte. Cela est également important pour valoriser l'engagement des bénévoles dans cette opération auprès de nos partenaires

### Règles à ne pas oublier

Attention, nous ne devons pas laisser notre enthousiasme sur le terrain nuire à la vie des oiseaux. Notre mission est avant tout d'assurer la sauvegarde des oiseaux et de leur milieu. L'examen d'un nid même en construction peut entraîner son abandon ou guider les prédateurs jusqu'à lui. Essayons de réduire les risques en respectant les principes suivants :

- Protection de l'oiseau avant tout,
- Sauvegarde de leur habitat,
- Dérangements réduit au minimum
- Observation des nids à bonne distance,
- Ne pas laisser de traces de passage,
- Respecter les droits et usages locaux,
- Lire les conseils de prospection et de prudence du Vade-mecum .



Atlas Infos Vienne, bulletin édité par la **Ligue pour la Protection des Oiseaux Délégation Vienne**, ZI Rép. 2, Espace 10 Bât. D2, 17 rue Albin Haller, 86000 Poitiers –Tél. 05 49 88 55 22, Fax 05 49 30 11 10, e-mail : [vienne@lpo.fr](mailto:vienne@lpo.fr) Contact : Daniel Gilardot, Julien Ventroux



# Atlas des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes

Atlas info Vienne n°1 février 2005

## Editorial

Après une première présentation à la réunion mensuelle de février, l'Atlas des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes, coordonné par la LPO dans le cadre de Poitou-Charentes Nature, est lancé pour la Vienne.

Ce challenge doit être l'occasion d'ouvrir l'ornithologie à tous. Il n'est pas réservé aux spécialistes, il doit au contraire être un projet collectif formateur pour tous et tout adhérent se doit d'y participer ne serait-ce qu'en nous communiquant la liste des oiseaux nicheurs de son jardin ou de son quartier.

Alors aiguiser vos jumelles et vos oreilles et notez tout du moineau à l'outarde. La prospection s'étalera de 2005 à 2010.

Pour mener à bien cet objectif, nous avons besoin de tous, du débutant à l'ornithologue confirmé, propriétaire de refuge, chacun d'entre nous peut participer.

Daniel Gilardot  
Coordinateur départemental

## Un atlas c'est quoi ?

C'est à la fois un outil de connaissance, un outil de suivi et de protection de la nature. Il nous permet d'obtenir une image de l'avifaune nicheuse du territoire inventorié, en l'occurrence pour nous, la Vienne. Sa mise en comparaison avec les atlas antérieurs permet d'évaluer l'évolution des populations d'oiseaux. Ainsi, au delà du simple inventaire d'espèces, l'atlas est un véritable outil d'aide à la décision. En effet, il nous permet d'engager des actions de conservation des espèces repérées en difficulté, de leurs milieux de vie... et aussi d'alerter les décideurs (administrations, collectivités, socioprofessionnels...) sur les enjeux en terme de conservation.

## Prospections et résultats visés

Notre atlas doit fournir une information de base ainsi que des informations cartographiques des plus pertinentes, dignes d'un atlas de nouvelle génération.

**L'information par maille :** Il s'agit de la présence/absence par maille et l'attribution d'un

statut de reproduction (nicheur possible, probable ou certain). Cette information est collectée par maille sur une fiche de synthèse (exemplaire fourni dans ce dossier). Cette fiche est remplie au fil de la saison, voire des saisons. Pour chaque espèce, une évaluation du nombre de couples est proposée (4 classes). Les cartes qui en découleront seront du type « atlas classique » : trois symboles illustrant le statut de reproduction d'une espèce dans une maille, couplés à une représentation de la classe d'abondance du nombre de couples nicheurs évalué par maille.

**Une information plus précise** est demandée pour les espèces en grisé sur la fiche de synthèse (91 espèces), pour lesquelles tous les couples nicheurs devront être recherchés. Des cartes précises pour ces espèces rares, localisées ou coloniales seront réalisées afin d'appréhender de manière plus fine leur répartition et de relier leur présence à des éléments géographiques : vallées, massifs forestiers, etc.

**L'information semi-quantitative par points d'écoute :** il s'agit d'une approche foncièrement « professionnelle » concernant un nombre le plus restreint possible d'intervenants afin de garantir une homogénéité des relevés. Année après année, une petite équipe d'observateurs réalisera quatre relevés de 5 minutes dans chaque maille en mai (1 passage) en visant des milieux homogènes et représentatifs de la maille : urbanisé, agricole intensif, agricole extensif, forestier. Pour éviter un choix sélectif de l'opérateur, les sites sélectionnés seront ceux les plus proches du point central de la maille. A partir de ces points d'écoute, une **Cartographie « krigée »** (méthode d'interpolation spatiale) sera réalisée **pour certaines espèces** et donnera des indications sur les densités de peuplement en lissant les informations collectées sur les points à l'ensemble de la région. Des exemples de ce type de cartes ont été publiés dans le récent « Rapaces nicheurs de France ».

**AUTRES POSSIBILITÉS :** les données ponctuelles recueillies au cours d'une sortie, d'une visite d'un site ou d'une observation fortuite seront transmises via la LPO au coordinateur de carte afin de les intégrer à la fiche de synthèse et dans les estimations.

Suite page 4

# Carte des Mailles de prospection

Limite des Mailles .....  
 Ligne en grade .....  
 Cours d'eau .....  
 limite de commune .....

